COMPTES ANNUELS 2009

Office communautaire des variétés végétales

cpvo@cpvo.europa.eu · www.cpvo.europa.eu

Sommaire

1. Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2009 3

Introduction 3

Vue d'ensemble 3

Résultat budgétaire 4

Recettes 5

Dépenses 6

Réserve de trésorerie 10

Conclusion 11

2. Principes budgétaires 12

3. COMPTES BUDGÉTAIRES 13

Compte de résultat budgétaire 13

Recettes budgétaires 14

Résultat de l'exécution budgétaire – rapports détaillés 15

4. Comptes financiers: 20

Bilan: actif 20

Bilan: passif 21

Résultat économique 22

Flux de trésorerie (méthode indirecte) 24

5. Notes annexes aux états financiers 25

6. Résumé des principes comptables essentiels 35

cpvo@cpvo.europa.eu · www.cpvo.europa.eu

1. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2009

INTRODUCTION

Le présent rapport fournit, conformément aux dispositions financières de l'Office communautaire des variétés végétales, une vue d'ensemble et une analyse de l'exécution budgétaire de l'OCVV en 2009, ainsi qu'une présentation des événements et développements clés ayant un impact sur la situation financière de l'Office.

Le rapport comprend également les comptes budgétaires et financiers provisoires 2009 de l'OCVV.

VUE D'ENSEMBLE

La crise économique qui a frappé le monde en 2009 n'a pas été sans conséquence pour l'Office. Le nombre de demandes (pour les plantes ornementales en particulier) a baissé de 8 % par rapport à 2008. Malgré ce ralentissement, l'Office a réussi à clôturer son exercice budgétaire proche de l'équilibre grâce à deux éléments. Premièrement, les taxes annuelles ont progressé sous l'effet des modifications apportées à la réglementation dans ce domaine. Deuxièmement, des économies importantes ont été réalisées au niveau des dépenses discrétionnaires (investissements informatiques, par exemple). Enfin, les recrutements et les projets ne présentant pas de caractère urgent ont été reportés dans la mesure du possible.

cpvo@cpvo.europa.eu · www.cpvo.europa.eu

RESULTAT BUDGETAIRE

L'Office a appliqué en 2009 une stratégie visant à maintenir le résultat budgétaire aussi proche de l'équilibre que possible. Le résultat budgétaire représente la différence entre les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires. L'exercice 2009 se clôture sur un excédent de 200 233 EUR, pour un déficit de 728 478 EUR en 2008.

Tableau 1: Résultat-budgétaire 2009

Description	**2009**[1]	**2008**	**Variation**
Recettes des taxes	11 390 680	9 647 945	18,1 %
Autres recettes	392 301	966 617	(59,4 %)
Total recettes	**11 782 981**	**10 614 561**	**11,0 %**
Dépenses liées au personnel	5 176 003	4 780 229	8,3 %
Dépenses administratives	1 405 649	2 147 461	(34,5 %)
Dépenses opérationnelles	5 275 777	4 806 896	9,8 %
Total des dépenses	**11 857 429**	**11 734 586**	**1,0 %**
Résultat budgétaire	**(74 448)**	**(1 114 325)**	**93,3 %**
Recettes non budgétaires	274 681	391 547	(29,8 %)
Résultat net pour l'exercice	**200 233**	**(728 478)**	**127 %**

[1] Tous les chiffres figurant dans le présent document sont libellés en euros (€), sauf indication contraire spécifique

RECETTES

Le total des recettes, qui a augmenté de 11 % par rapport à 2008, est très proche du montant budgétisé pour 2009 (écart de 3 %). Ce résultat a été obtenu malgré la baisse significative des intérêts perçus et du nombre de demandes reçues ; conséquence de l'augmentation des taxes mis en place.

Tableau 2: Recettes 2009

Type de recette	**2009**	**2008**	**Variation**
Taxes et surtaxes	11 390 680	9 647 945	18 %
Opérations administratives	59 628	39 539	51 %
Revenus divers	13 222	15 456	(14 %)
Intérêts bancaires	154 024	746 225	(79 %)
Fonds multibénéficiaires	165 428	165 396	-
Total des recettes	**11 782 981**	**10 614 561**	**11 %**

Une analyse plus détaillée de la rubrique «Taxes et surtaxes» indique que la principale augmentation des recettes s'applique aux taxes annuelles. Celles-ci ont augmenté de près de 50 % et reflètent directement l'augmentation du niveau des taxes annuelles mis en place dans le courant de l'année. Comme prévu, le montant total perçu au titre des taxes de demande a reculé de 10 %.

Tableau 3: Ventilation des recettes de taxes

Type de taxes	**2009**	**2008**	**Variation**
Taxes annuelles	5 130 500	3 433 300	49 %
Taxes d'examen	3 427 440	3 115 949	10%
Taxes de demande	2 458 800	2 731 500	(10 %)
Ventes de rapports	113 760	79 920	42%
Taxes de recours	4 000	11 000	(64 %)
Rachat de rapports	237 360	257 520	(8 %)
Taxes diverses	18 820	18 756	-
Total des taxes	**11 390 680**	**9 647 945**	**11 %**

En ce qui concerne les recettes sur placements financiers, l'Office a poursuivi sa politique d'investissement dans des produits faiblement risqués (certificats de dépôts négociés et titres garanties par l'État). La réduction sans précédent des taux d'intérêts appliquée par la Banque centrale européenne a entraîné une baisse de 79 % des revenus d'investissement par rapport à 2008. Ceux-ci restent cependant conformes aux montants budgétisés.

L'Office continuera, dans le futur, à s'efforcer de minimiser les risques vis-à-vis des ressources en trésorerie.

Enfin, les recettes non budgétaires présentées dans le tableau 1 ci-dessus correspondent essentiellement à l'annulation des engagements restant à liquider non réglés, non utilisés ou annulés au 31 décembre 2009. Pour les titres 1 et 2, elles s'élèvent à 274 681 EUR.

DEPENSES

Les dépenses sont exécutées au moyen de crédits budgétaires séparés pour les engagements et les paiements.

Pour les dépenses liées au personnel et pour les dépenses administratives (titre 1 et titre 2) les budgets d'engagement et de paiement sont identiques. En d'autres termes, les montants engagés au cours d'un exercice particulier doivent être égaux aux montants payés durant cet exercice (ou reportés pour être payés au début de l'année suivante).

En ce qui concerne les dépenses opérationnelles (titre 3 – essentiellement des examens), des engagements peuvent être contractés durant une année, mais le paiement peut s'étaler sur plusieurs années (en fonction des espèces examinées). Le budget d'engagement diffère par conséquent du budget de paiement au niveau des dépenses opérationnelles.

Tableau 4: Exécution budgétaire (crédits de paiement)

Titre	Budget 2009[2]	Exécutés (EUR)	% exécuté	Annulés (EUR)
1: Dépenses liées au personnel	5 319 000	5 176 003	97,3 %	142 997
2: Dépenses administratives	1 832 000	1 405 649	79,7 %	426 351
3: Dépenses opérationnelles	6 088 000	5 275 777	86,7 %	812 223
TOTAL	**13 239 000**	**11 857 429**	**89,6 %**	**1 381 571**

Comme l'indique le tableau 4, le niveau général d'exécution du budget de paiement relatif à l'exercice 2009 s'établit à 89,6 %.

Titre 1 – Dépenses liées au personnel

Le niveau d'exécution du titre 1 (salaires, charges sociales, indemnités) et des dépenses associées (missions, coûts de formation et utilisation de ressources intérimaires) est élevé, le montant des salaires étant stables et largement prévisibles.

Les charges liées au personnel ont peu augmenté en 2009 en raison de la limitation des recrutements et du développement des carrières. La grille des salaires appliquée au personnel de l'Office, fixés par le Conseil européen, est également soumise aux changements induits par l'inflation.

[2] Après révisions et transferts

L'annulation de crédits de paiement signifie que des dépenses initialement prévues n'ont pas été exécutées. En 2009, des efforts ont été consentis afin de réduire les paiements discrétionnaires en réponse à la crise économique mondiale dans la mesure du possible. L'Office a par exemple réalisé des économies substantielles au niveau du personnel intérimaire (87 115 EUR) et des frais de déplacement (20 850 EUR).

Tableau 5: Exécution du budget des paiements titre 1

Article budgétaire	Budget 2009[3]	Exécutés (EUR)	% exec.	Crédits annulés (EUR)	Payés en 2009 (EUR)	% payé en 2009	Reportés à 2010 (crédit C8 - EUR)
E1100 Personnel	4 897 000	4 874 733	99,5%	22 267	4 869 835	99,9%	4 898
E1200 Formation	80 000	76 803	96,0%	3197	47 459	61,8%	29 344
E1300 Déplacements	210 000	189 150	90,1%	20 850	183 949	97,3%	5 201
E1400 Personnel intérim.	95 000	7 885	8,3%	87 115	7 885	100%	
E1500 Assistance / soutien	20 000	19 931	99,7%	69	14 473	72,6%	5 459
E1700 Représentation	17 000	7 502	44,1%	9 499	6 501	86,7%	1 000
Total	**5 319 000**	**5 176 003**	**97,3%**	**142 997**	**5 130 102**	**99%**	**45 901**

Sur le total exécuté, 99 % (5 130 102 EUR) ont été payés durant l'année et 1 % (45 901 EUR) sera payé début 2010 après réception des factures. Ce montant reporté est inférieur au montant reporté de 2008 à 2009 (51 107 EUR).

Titre 2 – Dépenses administratives

Le titre 2 (dépenses administratives), qui englobe les frais liés à l'équipement, à l'informatique et à l'immobilier, se caractérise par un niveau d'exécution moins élevé. En effet, c'est sur ce budget que la majeure partie des efforts ont été consentis pour réduire ou retarder les dépenses non urgentes. Cette démarche a permis aux résultats de l'exécution budgétaire d'être proches de l'équilibre. L'exécution totale du budget est donc inférieure à celle du titre 1, avec un taux de 76,7 %. Comme l'indique le tableau 6 ci-dessous, les économies réalisées sur le poste «Équipements», par exemple, se sont élevées à 161 406 EUR, tandis que les dépenses informatiques ont enregistré une économie de 54 725 €.

[3] Après révisions et transferts

Tableau 6: Exécution du budget des paiements titre 2

Article budgétaire	Budget 2009	Exécutés (EUR)	% exéc.	Crédits annulés (EUR)	Payés en 2009	% payé en 2009	Reportés en 2010 (crédit C8)
E2000 Frais immobiliers	400 000	369 781	92,4%	30 219	283 592	76,7%	86 189
E2100 Frais informatiques	400 000	345 275	86,3%	54 725	242 522	70,2%	102 753
E2200 Équipement	220 000	58 594	26,6%	161 406	45 775	78,1%	12 819
E2300 Admin. générale	192 000	172 752	90,0%	19 248	77 895	45,1%	94 857
E2400 Courrier et tél.	100 000	98 630	98,6%	1 370	68 849	69,8	29 780
E2500 Réunions / Avis	300 000	227 017	75,7%	72 983	167 134	73,6%	59 883
E2600 Audit / évaluation	220 000	133 600	60,7%	86 400	77 429	58,0%	56 171
Total	**1 832 000**	**1 405 649**	**76,7%**	**426 351**	**963 196**	**69%**	**442 453**

Sur le total exécuté, 69 % (963 196 EUR) ont été payés durant l'exercice et 31 % (442 453 EUR) seront payés début 2010 après réception des factures.

Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Les dépenses relatives au titre 3 (dépenses opérationnelles) ne sont pas gérées de la même façon que celles des titres 1 et 2. Pour le titre 3, les engagements sont gérés avec des «crédits dissociés», c'est-à-dire que les engagements qui n'ont été ni annulés ni payés à la fin de l'exercice sont automatiquement reportés pour paiement sur les années suivantes.

Le tableau suivant montre le niveau d'exécution du budget de paiement relatif aux dépenses opérationnelles. Le montant total payé (5 275 777 EUR) ne concerne pas uniquement des engagements contractés en 2009, mais aussi des engagements contractés au cours des années précédentes pour des examens en cours.

Tableau 7: Exécution du budgets des paiements pour le titre 3

Article budgétaire	Budget initial	Transferts	Budget final	Payés en 2009	% payé en 2009	Annulés
E3000 Dépenses d'examen	5 200 000	(70 000)	5 130 000	4 708 756	91,8%	421 244
E3200 Achat de Rapports d'examens	200 000	70 000	270 000	238 560	88,4%	31 440
E3400 Publications	248 000		248 000	148 645	59,9%	99 355
E3500 Études	200 000		200 000	79 733	39,9%	120 267
E3600 Conseillers spéciaux	40 000		40 000	39 578	98,9%	422
E3700 Progr. multibénéficiaires	200 000		200 000	60 505	30,3%	139 495
Total	**6 088 000**		**6 088**	**5 275 777**	**87%**	**812 223**

Le niveau total des engagements relatifs au titre 3 pour 2009 s'élevait à 5 504 731 EUR (85 % du montant budgétisé).

Tableau 8: Exécution du budget des engagements pour le titre 3

Article budgétaire	Budget initial	Budget révisé	Budget final	Engagés en 2009	% engagé	Annulés
E3000 Dépenses d'examen	5 520 000	(320 000)	5 200 000	4 932 674	94,9%	267 326
E3200 Achat de Rapports	240 000		240 000	237 120	98,8%	2 880
E3400 Publications	250 000		250 000	139 618	55,8%	110 382
E3500 Études	500 000	(200 000)	300 000	29 733	9,9%	270 267
E3600 Conseillers spéciaux	40 000		40 000	26 311	65,8%	13 689
E3700 Progr. multibénéficiaires	-	400 000	400 000	139 275	34,8%	260 725
Total	**6 550 000**	**(120 000)**	**6 430 000**	**5 504 731**	**85,6%**	**925 269**

Le tableau suivant présente un aperçu de la valeur totale des engagements restant à payer, contractés en 2009 et au cours des années précédentes, qui seront payés ultérieurement.

Tableau 9: Engagements restant à payer pour le titre 3

Article budgétaire	En cours début 2009	Dégagés en 2009	Engagés en 2009	Payés en 2009	En cours fin 2009
E3000 Dépenses d'examen	8 989 593	(340 824)	4 932 674	4 708 756	8 872 687
E3200 Achat de Rapports d'examens	263 040	(15 600)	237 120	238 560	246 000
E3400 Publications	120 924	(50 017)	139 618	148 645	61 880
E3500 Études	188 238		29 733	79 733	138 238
E3600 Conseillers spéciaux	16 920	(3 416)	26 311	39 578	237
E3700 Progr. multibénéficiaires	21 875	(12)	139 275	60 505	100 633
Total	**9 600 590**	**(409 868)**	**5 504 731**	**5 275 777**	**9 419 675**

Le chiffre des montants en cours fin 2009 (9 419 675 EUR) est important, car il fournit une indication concernant les obligations de paiement futures incombant à l'Office.

RESERVE DE TRESORERIE

La réserve de trésorerie de l'OCVV au 31 décembre 2009 se montait à 15,5 millions EUR. Toutefois les engagements restant à débourser contractés auprès de tiers (principalement auprès des centres d'examen) au cours de la même période s'élèvent à 9,9 millions EUR.

Tableau 10: Calcul de la réserve disponible

Description	**31.12.2009 EUR**
Montant de la trésorerie	15 532 038
Montants titre 1 reportés à 2010 (C8)	(45 901)
Montants titre 2reportés à 2010 (C8)	(442 453)
Montants titre 3 reportés (crédits dissociés)	(9 419 675)
Total	**5 624 009**

La différence constitue ce que l'on appelle la «réserve disponible», c'est-à-dire la somme d'argent disponible dont l'Office dispose une fois tous les engagements honorés.

Après plusieurs années de réduction du montant de la réserve disponible, l'OCVV a atteint en 2008 son objectif, à savoir une réserve disponible d'un montant de 5 millions EUR. En 2009, s'élève à 5,6 millions EUR. L'augmentation par rapport à 2008 est imputable à la résorption d'un important arriéré de remboursements de TVA par le comptable durant l'exercice 2009, ainsi que par les résultats positifs de l'exécution budgétaire. Les réserves devraient rester relativement stables à l'avenir.

Évolution de la réserve disponible

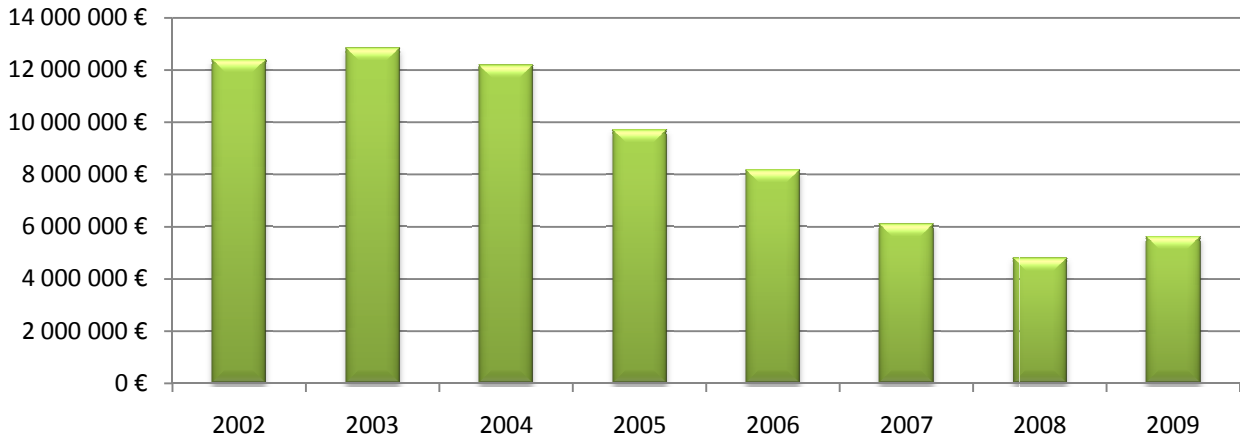

cpvo@cpvo.europa.eu · www.cpvo.europa.eu

CONCLUSION

L'Office a réagi de manière décisive à la crise économique qui s'est développée en 2009. Il a réussi, en combinant ajustement du niveau des taxes, annulations et reports de dépenses budgétaires, à clôturer un budget très proche de l'équilibre.

Le système de comptabilité, qui se trouvait encore en phase de réalisation en 2008, a été intégralement mis en place en 2009, de même qu'un programme de création ou réalisation de rapports budgétaires trimestriels.

En 2009, un montant de 112 000 € représentant un solde de charges de sécurité sociale a été annulé par le biais de la réserve, dans les comptes budgétaires et en comptabilité générale. Ceci n'a eu aucun effet sur le résultat budgétaire ni sur le résultat économique, mais l'impact se retrouve au niveau du report du solde du compte des années précédentes. Le bilan de l'année 2008 a été retravaillé de façon à refléter la situation.

L'Office continue à s'investir dans la gestion de la réserve de trésorerie et maintient son objectif de protection des actifs, tout en s'efforçant de garantir l'optimisation de la rentabilité des investissements.

cpvo@cpvo.europa.eu · www.cpvo.europa.eu

2. PRINCIPES BUDGETAIRES

Le budget de l'OCVV est exécuté dans le respect des principes suivants:

Principe d'unité et de vérité budgétaire : Le budget est l'instrument qui prévoit et autorise, pour chaque exercice, l'ensemble des recettes et des dépenses estimées nécessaires de l'Office. Aucune recette ni aucune dépense ne peut être effectuée autrement que par imputation à une ligne du budget. Aucun crédit ne peut être inscrit au budget de l'Office s'il ne correspond pas à une dépense estimée nécessaire. Aucune dépense ne peut être engagée ni ordonnancée au-delà des crédits autorisés par le budget de l'Office.

Principe d'annualité : Les crédits inscrits au budget sont autorisés pour la durée d'un exercice budgétaire et doivent donc être utilisés au cours de cet exercice. Les engagements sont comptabilisés sur la base des engagements juridiques effectués jusqu'au 31 décembre. Les paiements sont comptabilisés au titre d'un exercice sur la base des paiements exécutés par le comptable au plus tard le 31 décembre de cet exercice.

Principe d'équilibre : Le budget de l'Office doit être équilibré en recettes et en dépenses.

Principe d'unité de compte : Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros. Le taux de conversion entre l'euro et d'autres devises est tiré de la revue mensuelle.

Principe d'universalité : L'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Toutes les recettes et les dépenses sont inscrites dans le budget pour leur montant intégral, sans contradiction entre elles.

Principe de spécialité : Les crédits sont affectés à des destinations spécifiques par titres et chapitres; les chapitres sont à leur tour subdivisés en articles et postes.

Principe de bonne gestion financière : Les crédits budgétaires sont utilisés conformément au principe de bonne gestion financière, c'est-à-dire conformément aux principes d'économie, d'efficience et d'efficacité.

Principe de transparence : Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes dans le respect du principe de transparence. Le budget et les budgets rectificatifs, tels qu'ils ont été définitivement arrêtés, sont publiés au Journal officiel de l'OCVV dans les deux mois suivant leur adoption.

3. COMPTES BUDGÉTAIRES

COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE

	2009	2008	Écart
Recette			
Taxes	11 390 680	9 647 945	18,06 %
Subventions (multibénéficiaires)	165 428	165 396	0,02 %
Autre	226 873	801 220	(71,70 %)
Total des recettes	**11 782 981**	**10 614 561**	**11,01 %**
Dépenses			
Titre 1 – Dépenses liées au personnel			
Paiements en cours	5 130 102	4 729 122	8,48 %
Paiements reportés	45 901	51 107	(10,20 %)
Titre 2 – Bâtiments et dépenses administratives			
Paiements	963 196	1 109 682	(13,20 %)
Paiements reportés	442 453	1 037 779	(57,40 %)
Titre 3 – Dépenses opérationnelles			
Total des paiements	5 275 777	4 806 896	9,75 %
Total des dépenses	**11 857 429**	**11 734 586**	**1,05 %**
Résultat budgétaire	(74 448)	(1 120 025)	(9,33 %)
Crédits C8 disponibles pour paiement	274 681	391 547	(29,80 %)
Résultat net pour l'exercice financier	**200 233**	**(728 478)**	**(127,50 %)**

RECETTES BUDGETAIRES

Postes budgétaires	Description	Budget après RSB et transferts	Recettes déclarées en 2009	Recettes collectées en 2009	Écart par rapport au budget (%)
1000	Taxes et surtaxes collectées	11 469 000	11 390 680	11 390 680	(3,4 %)
3000	Réserve pour déficit	1 355 000	-		
5000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	12 000,00	59 628	59 628	369 %
6000	Recettes provenant de prestations de services et remboursement de frais	15 000	13 222	13 222	(11,00 %)
9100	Recettes diverses (recettes financières essentiellement)	188 000	154 024	154 024	(18,00 %)
9300	Programme multibénéficiaires	200 000	165 428	165 428	(17,00 %)
	Total	**13 239 000**	**11 782 981**	**11 782 981**	**(9,00 %)**

RESULTAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE – RAPPORTS DETAILLES

CREDITS D'ENGAGEMENTS

Titre	Ligne budgétaire	Description	Budget initial	Budget révisé	Transferts	Budget final	Engagés	Dégagés	Net	%	Annulés
Titre 1	E1100	Personnel	4 900 000		(3 000)	4 897 000	4 883 580	(8 847)	4 874 733	100 %	22 267
	E1200	Formation	80 000			80 000	77 843	(1 040)	76 803	96 %	3 197
	E1300	Déplacements	210 000			210 000	250 780	(61 630)	189 150	90 %	20 850
	E1400	Personnel intérimaire	100 000		(5 000)	95 000	7 885		7 885	8 %	87 115
	E1500	Assistance / Soutien	12 000		8 000	20 000	20 139	(208)	19 931	100 %	69
	E1700	Représentation	17 000			17 000	17 000	(9 499)	7 502	44 %	9 499
Total			**5 319 000**	**-**	**-**	**5 319 000**	**5 257 227**	**(81 224)**	**5 176 003**	**97 %**	**142 997**
Titre 2	E2000	Dépenses afférentes aux immeubles	400 000			400 000	386 220	(16 439)	369 781	92 %	30 219
	E2100	Coûts informatiques	400 000			400 000	347 374	(2 099)	345 275	86 %	54 725
	E2200	Équipement divers	220 000			220 000	60 211	(1 617)	58 594	27 %	161 406
	E2300	Administration générale	192 000			192 000	183 730	(10 978)	172 752	90 %	19 248
	E2400	Courrier et télécommunications	100 000			100 000	100 159	(1 529)	98 630	99 %	1 370
	E2500	Réunions et avis	300 000			300 000	289 992	(62 975)	227 017	76 %	72 983
	E2600	Audit et évaluation	220 000			220 000	134 200	(600)	133 600	61 %	86 400
Total			**1 832 000**	**-**	**-**	**1 832 000**	**1 501 886**	**(96 237)**	**1 405 649**	**77 %**	**426 351**
Titre 3	E3000	Dépenses d'examen	5 520 000	(320 000)		5 200 000	5 068 628	(135 954)	4 932 674	95 %	267 326
	E3200	Achat de Rapports d'examens	240 000			240 000	243 120	(6 000)	237 120	99 %	2 880
	E3400	Publications	250 000			250 000	188 963	(49 345)	139 618	56 %	110 382
	E3500	Études	500 000	(200 000)		300 000	29 733		29 733	10 %	270 267
	E3600	Conseillers spéciaux	40 000			40 000	26 639	(328)	26 311	66 %	13 689
	E3700	Programme multibénéficiaires		400 000		400 000	515 386	(376 111)	139 275	35 %	260 725
Total			**6 550 000**	**(120 000)**	**-**	**6 430 000**	**6 072 468**	**(567 738)**	**5 504 731**	**86 %**	**925 269**
TOTAL			**13 701 000**	**(120 000)**	**-**	**13 581 000**	**12 831 581**	**(745 199)**	**12 086 383**	**89 %**	**1 494 617**

Titre 3 Exécution des crédits dissociés pour l'exercice 2009

Titre	Article budgétaire	Description	En cours début 2009	Engagements 2009	Dégagés en 2009	Versés en 2009	En cours fin 2009
Titre 3	E3000	Dépenses d'examen	8 989 593	5 068 628	(476 778)	4 708 756	8 872 687
	E3200	Achat de Rapports d'examens	263 040	243 120	(21 600)	238 560	246 000
	E3400	Publications	120 924	188 963	(99 362)	148 645	61 880
	E3500	Études	188 238	29 733	-	79 733	138 238
	E3600	Conseillers spéciaux	16 920	26 639	(3 744)	39 578	236
	E3700	Programme multibénéficiaires	21 875	515 386	(376 123)	60 505	100 633
Total			**9 600 590**	**6 072 468**	**(977 607)**	**5 275 777**	**9 419 675**

CREDITS DE PAIEMENT

Titre	Article budgétaire	Description	Budget initial	Transfert	Budget final	Engagé et disponible pour paiement	Payé en cours d'exercice	% payé durant l'exercice	Annulé (budget inutilisé)	Reporté pour paiement à l'exercice suivant
Titre 1	E1100	Personnel	4 900 000	(3 000)	4 897 000	4 874 733	4 869 835	100 %	22 267	4 898
	E1200	Formation	80 000		80 000	76 803	47 459	62 %	3 197	29 344
	E1300	Déplacements	210 000		210 000	189 150	183 949	97 %	20 850	5 201
	E1400	Personnel intérimaire	100 000	(5 000)	95 000	7 885	7 885	100 %	87 115	0
	E1500	Assistance / Soutien	12 000	8 000	20 000	19 931	14 473	73 %	69	5 459
	E1700	Représentation	17 000		17 000	7 502	6 501	87 %	9 499	1 000
Titre 1			**5 319 000**		**5 319 000**	**5 176 003**	**5 130 102**	**99 %**	**142 997**	**45 901**
Titre 2	E2000	Dépenses afférentes aux immeubles	400 000		400 000	369 781	283 592	77 %	30 219	86 189
	E2100	Coûts informatiques	400 000		400 000	345 275	242 522	70 %	54 725	102 753
	E2200	Équipement divers	220 000		220 000	58 594	45 775	78 %	161 406	12 819
	E2300	Administration générale	192 000		192 000	172 752	77 895	45 %	19 248	94 857
	E2400	Courrier et télécommunications	100 000		100 000	98 630	68 849	70 %	1 370	29 781
	E2500	Réunions et avis	300 000		300 000	227 017	167 134	74 %	72 983	59 883
	E2600	Audit et évaluation	220 000		220 000	133 600	77 429	58 %	86 400	56 171
Titre 2			**1 832 000**		**1 832 000**	**1 405 649**	**963 196**	**69 %**	**426 351**	**442 453**
Titre 3	E3000	Dépenses d'examen	5 200 000	(70 000)	5 130 000	5 130 000	4 708 756	92 %	421 244	
	E3200	Achat de Rapports d'examens	200 000	70 000	270 000	270 000	238 560	88 %	31 440	
	E3400	Publications	248 000		248 000	248 000	148 645	60 %	99 355	
	E3500	Études	200 000		200 000	200 000	79 733	40 %	120 267	
	E3600	Conseillers spéciaux	40 000		40 000	40 000	39 578	99 %	422	
	E3700	Programme multibénéficiaires	200 000		200 000	200 000	60 505	30 %	139 495	
Titre 3			**6 088 000**		**6 088 000**	**6 088 000**	**5 275 777**	**87 %**	**812 223**	
		Total général	**13 239 000**		**13 239 000**	**12 669 652**	**11 369 075**	**90%**	**1 381 571**	**488 354**

RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE POUR LES CRÉDITS NON DISSOCIÉS REPORTÉS (C8)

Titre	Article budgétaire	Description	Reporté en 2008	Payés en 2009*	% payé	Annulé
Titre 1	E1100	Personnel	14 095	11 968	85 %	2 127
	E1200	Formation	32 122	31 966	100	156
	E1300	Déplacements	2 794	(923)	(33	3 717
	E1500	Assistance / Soutien	2 096	780	37 %	1 316
Total			**51 107**	**43 790**	**86**	**7 317**
Titre 2	E2000	Dépenses afférentes aux immeubles	422 588	314 762	74 %	107 826
	E2100	Coûts informatiques	205 921	197 221	96 %	8 699
	E2200	Équipement divers	153 143	136 527	89 %	16 616
	E2300	Administration générale	113 373	40 282	36 %	73 091
	E2400	Courrier et avis	17 673	4 175	24 %	13 499
	E2500	Réunions et avis	89 981	42 348	47 %	47 633
	E2600	Audit et évaluation	35 100	35 100	100	
Total			**1 037 779**	**770 415**	**74**	**267 364**
Total			**1 088 886**	**814 205**	**75**	**274 681**

Engagements hors bilan

Au total, **5 506 225 EUR** d'engagements sont affectés aux dépenses futures. Ces dépenses de financements futures sont des engagements financiers existants dont la date de soumission du matériel est prévue pour les exercices à venir. Aucun de ces engagements n'est pour le moment constaté dans le passif des comptes financiers de l'OCVV, puisque les demandeurs pourraient encore annuler l'examen avant la date de soumission du matériel. Ils sont toutefois considérés comme des engagements hors bilan.

4. COMPTES FINANCIERS:

BILAN: ACTIF

ACTIF	Note	2009 (EUR)	2008 (EUR)
Actifs incorporels	1	295 072,56	326 631,58
Actifs corporels	2	4 654 931,39	3 092 050,49
Immobilisations financières		2 745,00	2 745,00
Immobilisations en cours		0,00	1 356 760,64
Placements à moyen terme	3	10 221 744.07	
Total immobilisations		**15 174 493.02**	**4 778 187,71**
Créances à court terme	4	3 006 719,82	2 860 575,88
Trésorerie	5	5 365 985,86	15 485 078,55
Créances diverses	6	13 100,15	62 847,86
Total actifs circulants		**8 385 805,83**	**18 408 502,29**
TOTAL ACTIFS		**23 560 298,85**	**23 186 690,00**

BILAN: PASSIF

PASSIF	Note	2009	2008 (ajusté)	2008
Résultat cumulé des exercices précédents	7	12 874 299,57	14 760 114,94	14 647 546,67
Bénéfice / déficit de l'exercice		(539 403,46)	(1 885 815,37)	(1 885 815,37)
Intérêts sur placements financiers	7	55 692,27		
Résultat accumulé		**12 390 588,38**	**12 874 299,57**	**12 761 731,30**
Dettes et charges à payer	8	11 127 780,06	10 312 390,43	10 424 958,70
Provision pour risques et charges		-		-
Total passif à court terme		**11 127 780,06**	**10 312 390,43**	**10 424 958,70**
Provisions à long terme	9	41 930,41		-
Total passif à long terme		**41 930,41**		
TOTAL PASSIF		**23 560 298,85**	**23 186 690,00**	**23 186 690,00**

COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

		2009	2008
Recettes de taxes		10 274 489,78	8 744 319,46
Recettes provenant du fonctionnement administratif		66 909,25	39 720,86
Recettes de subventions		59 201,29	171 856,10
Total recettes		**10 400 600,32**	**8 955 896,42**
Dépenses opérationnelles		4 442 645,72	5 700 673,38
Salaires et charges sociales		5 069 044,20	4 596 381,63
Frais généraux		1 238 562,61	1 223 990,86
Dépréciation d'actifs		319 235,22	271 806,06
Provision pour risques et charges		-	**-**
Total dépenses		**11 069 487,75**	**11 792 851,93**
Excédent/ (déficit) des activités opérationnelles		**(668 887,43)**	**(2 836 955,51)**
Recettes financières		138 630,36	701 046,98
Dépenses financières		(9 146,39)	(8 845,74)
Recettes exceptionnelles		**-**	258 938,90
Dépenses exceptionnelles		**-**	**-**
Excédent/ (déficit) des activités non opérationnelles		**129 483,97**	**951 140,14**
Résultat économique de l'exercice		**(539 403,46)**	**(1 885 815,37)**

Flux de trésorerie (méthode indirecte)

Flux de trésorerie des activités ordinaires	**2009**	**2008**
Excédent/(déficit) des activités ordinaires	(539 403,46)	(1 885 815,37)
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	117 142,34	101 993,12
Amortissements (immobilisations corporelles) +	131 447,54	206 412,74
Augmentation/ (baisse) des provisions pour risques et charges	41 930,41	(258 766,74)
(Augmentation)/ baisse des créances à long terme	(10 221 744,07)	5 000 000,00
(Augmentation)/ baisse des créances à court terme	(96 396,23)	(288 026,89)
(Augmentation)/ baisse des créances relatives aux entités communautaires consolidées	-	7 941,73
Augmentation/(baisse) des dettes	594 879,56	1 821 922,75
Augmentation/(baisse) des passifs relatifs aux entités communautaires consolidées	107 941,80	11 559,83
(Gains)/pertes sur la vente de propriétés, installations et équipements	63 435,03	6 880,20
Éléments exceptionnels		
Flux de trésorerie net des activités opérationnelles	**(9 800 767,08)**	**4 724 101,37**
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles	(486 586,15)	(1 144 393,16)
Bénéfice des immobilisations corporelles et incorporelles[4] (+)	168 260,54	
Achat d'investissements		
Bénéfices d'investissements		
Éléments exceptionnels		
Flux de trésorerie net des activités d'investissement	**(318 325,61)**	**(1 144 393,16)**
Augmentation/(baisse) nette de la trésorerie	(10 119 092,69)	3 579 708,21
Trésorerie disponible au début de la période	15 485 078,55	11 905 370,34
Trésorerie disponible à la fin de la période	**5 365 985,86**	**15 485 078,55**

[4] La perte sur vente de propriétés, installations et équipements n'a aucun impact sur la trésorerie, c'est une annulation d'amortissement sur des actifs mis au rebus.

L'important changement se situant au niveau de la trésorerie nette (10.1 millions €) est principalement dû aux investissements dans des produits financiers à long terme.Notes annexes aux états financiers

1. **Immobilisations incorporelles 2009**

2009		Logiciels informatiques	Incorporelles en cours	Total
Valeurs comptables brutes 1.1.2009	+	**514 315,95**	**-**	**514 315,95**
Acquisitions 2009	+	85 583,32		85 583,32
Cessions	-			
Transferts entre rubriques	+/-			
Autres changements	+/-			
Valeurs comptables brutes 31.12.2009		**599 899,27**		**599 899,27**
Amortissement cumulé 1.1.2009	-	**(187 684,37)**		**(187 684,37)**
Amortissement 2009	-	(117 142,34)		(117 142,34)
Reprise sur amortissement	-			
Amortissement sur cessions	+/-			
Moins-value	+/-			
Amortissement cumulé 31.12.2009		**(304 826,71)**		**(304 826,71)**
Valeurs comptables nettes 31.12.2009		**295 072,56**	-	**295 072,56**

2. Immobilisations corporelles 2009

2009		Terrains	Bâtiments	Installations et équipements	Matériel informatique	Actifs en cours	Total
Valeurs comptables brutes 1.1.2009	+	292 220,00	3 489 401,98	295 409,58	351 250,94	1 356 760,64	5 785 043,14
Acquisitions	+		289 135,42	57 772,41	54 095,00		401 002,83
Cessions	-			(459,03)	(62 976,00)		(63 435,03)
Transfert entre rubriques	+/-		1 356 760,64			(1 356 760,64)	0,00
Autres changements (1)	+/-						0,00
Valeurs comptables brutes 31.12.2009		**292 220,00**	**5 135 298,04**	**352 722,96**	**342 369,94**	**-**	**6 122 610,94**
							0,00
Amortissements et moins-values cumulés 1.1.2009	-		(858 242,77)	(214 241,80)	(263 747,44)		(1 336 232,01)
Amortissement	-		(118 382,84)	(25 782,32)	(57 937,72)		(202 092,88)
Reprise sur amortissement	+			459,03	70 186,31		70 645,34
Cessions	+						0,00
Moins-value (1)	-						0,00
Reprise sur moins-value	+						0,00
Transfert entre rubriques	+/-						0,00
Autres changements (1)	+/-						0,00
Amortissements et moins-values cumulés 31.12.2009		**-**	**(976 615.61)**	**(239 565,09)**	**(251 498,85)**	**-**	**(1 467 679,55)**
Valeurs comptables nettes 31.12.2009		**292 220,00**	**4 158 682,43**	**113 157,87**	**90 871,09**	-	**4 654 931,39**

3. Investissements à moyen terme

Description	2009	2008
Placements à moyen terme	3 300 000,00	-
Placement en obligations TRESO ETAT	6 921 744,07	-
TOTAL	**10 221 744,07**	**-**

L'office a investi 3 300 000 € dans des Certificats de Dépôt Négociable (CDN) avec un revenu fixe pour des périodes de placement allant de 18 à 24 mois. Par ailleurs, 6.9 millions € ont été investis dans des obligations d'état.

4. Short-term receivables 2009

Description	2009	2008
TVA à récupérer	281 297,91	660 487,05
Clients	2 706 271,72	2 175 964,72
Charges différées	19 150,19	24 124,11
TOTAL	**3 006 719,82**	**2 860 575,88**

Une importante réduction du montant de la TVA à récupérer est à souligner. Les montants payés pendant l'année pour les biens et les services seront perçus l'année suivante.

5. Trésorerie 2009

Description	2009	2008
Comptes courants	1 180 398,65	1 271 689,84
Régies d'avances	68 725,30	75 191,35
Caisses	762,24	762,24
Virements (liquidités en transit)	10 161,67	-
Dépôts et bons négociés	4 105 938,00	14 137 435,12
TOTAL	**5 365 985,56**	**15 485 078,55**

6. Autres créances 2009

Description	2009	2008
Intérêts à recevoir	12 743,45	54 525,90
Autre	356,70	8 321,96
TOTAL	**13 100,15**	**62 847,86**

7. Evolution du capital 2009

Description	
Réserve cumulée au 31.12.2008	9 247 461,59
Ajustements réouverture bilan 2005	5 400 085,08
Bénéfice reporté 2008	(1 885 815,37)
Réserve cumulée au 1.1.2009	**12 761 731,30**
Ajustement sur charges de sécurités sociale 2004-2007	112 568,27
Reserve cumulée réajustée au 01.01.2009	**12 874 299,57**
Plus value latente sur obligations TRESO ETAT	55 692,27
Bénéfice pour l'exercice 2009	(539 403,46)
Réserve cumulée au 31.12.2009	**12 390 588,38**

La distinction entre réserve cumulée et réajustement d'ouverture 2005 n'est plus pertinente. À partir de 2009, seul le montant total est indiqué pour les exercices ultérieurs. Ce réajustement d'ouverture se rapporte au nouveau calcul de la réserve cumulée lors de la première publication des comptes respectant la méthode de la comptabilité d'exercice.

Conformément à la règle comptable n°11, une provision pour plus value latente est enregistrée en fin d'année pas le biais de la réserve.

Les charges de sécurité sociale ont fait l'objet d'un ajustement, car le solde correspondait à une provision trop importante dans les comptes devenue sans objet. Ceci concernait les années passées et le bilan a été retraité pour 2008.

8. Dettes 2009

Description	2009	2008 retraité	2008
Fournisseurs	28 261,11	30 403,76	30 403,76
Charges sociales	296, 21	1 857,81	111 761,31
Comptes créditeurs divers	91 018,07	27 965,20	27 965,20
TVA	-	9 186,60	9 186,60
Dettes courantes	**119 575,39**	**69 413,37**	**179 316,87**
Compte transitoire	70 167,48	59 154,09	61 818,86
Recettes reportées	7 037 626,02	5 336 959,80	5 336 959,80
Factures à recevoir	3 650 468,54	4 652 058,92	4 652 058,92
Charges à payer (jours fériés)	37 899,82	62 718,76	62 718,76
Préfinancement reçu	106 226,71	23 418,39	23 418,39
Comptes courants demandeurs	105 816,10	108 667,10	108 667,10
Charges à payer et recettes reportées	**11 008 204,67**	**10 242 977,06**	**10 245 641,83**
TOTAL	**11 127 780,06**	**10 312 390,43**	**10 424 958,70**

Les modifications dans la rubrique « charges sociales » montre une réduction du solde des dettes de 109 903.50 €. Ce montant concerne une accumulation de provision pour charges de sécurité sociale des années 2004 à 2007 qui est ensuite devenue sans objet en 2009. Un montant, de même nature, de 2 664.47 € apparaissait dans le compte transitoire a également fait l'objet du même retraitement que les charges sociales.

9. **Provision à long-terme**

Description	**2009**	**2008**
Provision	41 930,41	-
TOTAL	**41 930,41**	**-**

L'augmentation de salaires proposée par la Commission Européenne a été rejetée par le Conseil. Un procès est en cours pour déterminer si l'augmentation sera à payer ou non. La décision est attendue courant 2011.

10. Garantie reçue hors bilan

L'Office a récemment achevé la rénovation du bâtiment situé au 9 Bd Foch. La garantie «décennale » reçue sur le gros œuvre est de 5% du coût de la rénovation (78 000 €).

5. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Conformément au règlement financier (CE, Euratom) n°1605/2002 du Conseil du 25 juin 2002, modifié par les règlements (CE, Euratom) n° 1995/2006 du Conseil du 13 décembre 2006 et (CE) n° 1525/2007 du 17 décembre 2007, les états financiers de l'OCVV[5] pour l'exercice 2008 sont établis sur la base des règles comptables communautaires, qui adaptent les normes comptables internationales pour le secteur public (et, dans certains cas, les normes internationales d'information financière) à l'environnement spécifique des Communautés[6], tandis que les «Rapports sur l'exécution du budget» continuent d'être fondés essentiellement sur les mouvements de trésorerie.

Les comptes sont préparés pour l'exercice budgétaire qui débute le 1er janvier 2008 et s'achève le 31 décembre 2008.

PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à un large éventail d'utilisateurs. Dans le cas de l'OCVV, les objectifs sont plus spécifiquement de procurer des informations servant à la prise de décisions et de rendre des comptes quant à l'utilisation des ressources placées sous sa responsabilité.

Conformément à l'article 124 du règlement financier, l'OCVV applique les principes comptables suivants pour établir les états financiers:

- la continuité des activités,
- la prudence,
- la permanence des méthodes comptables,
- la comparabilité des informations,
- l'importance relative,
- la non-compensation,
- la prééminence du fond sur la forme,
- la comptabilité d'exercice.

---

5 Les états financiers se composent du bilan, du compte de résultat économique, du tableau des flux de trésorerie, de l'état de l'évolution de l'actif net et des notes annexes.

6 Les règles comptables adoptées s'inspirent des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) publiées par l'IFAC (International Federation of Accountants) ou, à défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

BILAN

Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques sont inscrites à l'actif du bilan sur la base de leur coût, diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile estimée, soit quatre ans. Les immobilisations incorporelles produites en interne sont actuellement passées en charges au compte de résultat économique.

Les coûts de développement ou d'entretien des logiciels informatiques sont passés en charges à mesure qu'ils sont encourus, de même que les coûts de recherche et de développement scientifiques.

Immobilisations corporelles (propriétés, installations et outillage)

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'agence et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat économique de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit:

Taux d'amortissement:

Type de biens	**Taux d'amortissement linéaire**
Immeubles	4 %
Mobilier	12.5 %
Autres installations et accessoires	25 %
Matériel de transport	12.5 %
Matériel informatique	33 %

Les plus-values et moins-values de cession sont déterminées en comparant le produit de la cession diminué des frais de cession à la valeur comptable du bien. Elles sont portées au compte de résultat économique.

Immobilisations financières :

L'office place une partie de ses liquidités dans des obligations d'état (Tréso Etat). Ce portefeuille est composé de plusieurs obligations, quottées quotidiennement. Ces obligations génèrent des plus values latentes dont le montant est enregistré directement au niveau du capital dans le bilan conformément à la règle comptable n°11 de la Commission Européenne. Le gain ou la perte potentielle sera effectif au moment de la vente des valeurs (vente partielle ou totale).

Pour les placements financiers à terme, (pour les Certificats de Dépôts Négociables, placement à terme ayant une échéance supérieure à un an), les intérêts sont enregistrés au prorata temporis.

Pertes de valeurs sur actifs non financiers

Les actifs qui ont une durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'un amortissement et subissent chaque année un test de dépréciation. Les actifs faisant l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un évènement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif diminuée des frais de vente et de sa valeur d'utilité.

Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'OCVV ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable, à savoir la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, calculée sur la base du taux d'intérêt proposé par le marché à des emprunteurs similaires. La dépréciation est constatée dans le compte de résultat économique.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont définies comme des actifs courants. Elles comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides.

Obligations au titre du régime de pension

Les obligations au titre du régime de pension de l'OCVV sont administrées par et comptabilisées en passif dans les comptes des Communautés européennes qui gèrent un régime de pension à prestations définies. Les régimes de pension à prestations définies fixent généralement le montant des prestations dont un membre du personnel bénéficiera une fois à la retraite. Ce montant dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et la rémunération.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque l'OCVV supporte une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera

nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette dernière peut être estimé de façon fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour des pertes opérationnelles futures.

Comptes créditeurs

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception de la facture pour le montant initial de celle-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'OCVV et acceptés par celui-ci.

Charges à payer/produits à recevoir et charges et produits à reporter

Un élément essentiel de la comptabilité d'exercice consiste à veiller à ce que les transactions soient comptabilisées sur la période comptable à laquelle elles se rapportent. C'est ce qu'on appelle la coupure, ou la séparation, des exercices.

À cet égard, l'OCVV applique les règles comptables des Communautés européennes. Dans le cadre des règles comptables des Communautés européennes, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base du montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par la Commission, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu (ou que les biens n'ont pas encore été livrés), le produit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

Produits

Le produit de la vente de biens est comptabilisé lorsque les risques et avantages ont été transférés à l'acheteur. En ce qui concerne l'OCVV, il s'agit du moment où l'agence émet une facture ou un ordre de recouvrement.

Produits et charges d'intérêt

Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés au compte de résultat économique de l'exercice pertinent.

Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'OCVV. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.